

MOIS HÉBRAÏQUES.		MOIS SYRO-MACÉDONIENS.	CONCORDANCE AVEC LE CALENDRIER GRÉGORIEN.				
1 ^{er} Nisan.		Xanthicos.	14 mars. 66	2 avril. 67	22 mars. 68	11 mars. 69	30 mars. 70
— Jyar.		Artemisios.	12 avril. —	1 ^{er} mai. —	20 avril. —	9 avril. —	28 avril. —
— Sivan.		Doesios.	20 mai. —	31 mai. —	20 mai. —	9 mai. —	28 mai. —
— Thammouz.		Panemos.	10 juin. —	29 juin. —	18 juin. —	7 juin. —	26 juin. —
— Ab.		Loos.	10 juil. —	29 juil. —	18 juil. —	7 juil. —	26 juil. —
— Éloul.		Gorpiœos.	8 août. —	29 août. —	16 août. —	5 août. —	25 août. —
— Thisri.		Hyperberetœos.	7 sept. —	26 sept. —	15 sept. —	4 sept. —	23 sept. —
— Maresshevan.		Dios.	6 oct. —	25 oct. —	14 oct. —	4 oct. —	22 oct. —
— Kisleu.		Apellœos.	4 nov. —	24 nov. —	13 nov. —	2 nov. —	21 nov. —
— Tebeth.		Audinceos.	4 déc. —	23 déc. —	12 déc. —	1 ^{er} déc. —	20 déc. —
— Schebath.		Peritios.	3 janv. 67	22 janv. 68	11 janv. 69	30 janv. 70	19 janv. 71
— Adar.		Dyster.	2 févr. —	20 févr. —	9 févr. —	28 févr. —	17 févr. —
— Véadar. (Mois intercalaire.)			3 mars. —				

APPENDICE B

Tome I, p. 244 et s., 303, 352, 366, etc.

LES PROVINCES ET LES LÉGIONS AU MOMENT
DE LA CHUTE DE NÉRON.

J'ai donné ailleurs (*les Césars*, seconde partie) une description géographique de l'empire romain et une nomenclature des peuples et cités qui le composaient vers le temps de la mort de Néron, avec l'indication de la condition municipale ou politique de chacun d'eux. Je ne reviens pas sur ce travail. Je veux seulement donner ici en résumé l'énumération des différentes parties de l'empire, de leurs gouverneurs et des troupes qui y tenaient garnison à l'époque où commence cette histoire.

ITALIE.

La péninsule italique, comme on le sait, n'était pas considérée comme une province. Ses citoyens étaient tous citoyens romains, et elle formait comme le siège de la nation conquérante, tandis que l'on appelait du nom de provinces les pays conquis.

L'Italie se divisait en onze régions, dont j'ai donné l'énumération ailleurs.

En Italie, Rome seule, au temps de Néron, possédait une garnison. C'étaient les neuf cohortes prétoriennes (9,000 hommes), sous les préfets du prétoire, Sofonius Tigellinus

et Nymphidius Sabinus, et la garde batave ou germane (2,000 hommes ?). Ces deux corps formaient la garde de l'empereur.

De plus, trois cohortes urbaines, et deux cohortes de *vigiles* formaient, les premières, une sorte de garde municipale de la ville de Rome ; et les autres, un corps destiné principalement à éteindre les incendies.

Vitellius porte à douze le nombre des cohortes prétoriennes, et à quatre celui des cohortes urbaines (Tacite, *Hist.*, II, 93). Depuis, Vespasien réduisit à six le nombre des cohortes prétoriennes, et envoya hors de Rome la première des cohortes urbaines (inscription de l'an 73, à Carouge, Henzen, 6770 ; et d'autres inscriptions de Lyon et de Genève).

Dans les inscriptions, les cohortes urbaines sont le plus souvent numérotées comme faisant suite des cohortes prétoriennes : *Coh. præt.* X, XI, XII, etc.

C'étaient là, à l'état normal, les seules troupes de terre en Italie. Mais, à raison des circonstances extraordinaires, Néron venait de former : 1° une légion Italique, levée dans le pays même, et commandée par Manlius Valens (elle fut envoyée à Lyon par Galba, puis revint avec Vitellius, et prit part au combat de Bédriac ; elle fut, depuis, cantonnée en Mésie. V. Tacite, *Hist.*, I, 59, 64 ; II, 100) ; 2° une légion *Adjutrix* formée des matelots de la flotte de Misène (Sur cette légion, voyez Tacite, I, 6, 31 ; II, 11, 67, 96). Son cantonnement définitif fut la Pannonie inférieure.

Enfin, au moment de la chute de Néron, se trouvait en Italie la 14° légion que ce prince venait d'appeler de Bretagne pour faire la guerre dans le Caucase. Cette légion devait jouer un grand rôle dans la guerre civile. Galba la renvoie en Dalmatie ; Othon la rappelle à son secours : elle se bat à Bédriac, puis est renvoyée par Vitellius en Bretagne ; rappelée de là par l'invasion de l'armée de Mésie, elle combat en Gaule contre l'insurrection de Civilis (Tac., II, 11, 43, 67, 68, 86).

A la 14° légion se rattachaient comme auxiliaires les huit fameuses cohortes bataves qui se vantèrent d'avoir détrôné Néron : leur indiscipline, leurs révoltes à Langres, à Crémone, à Turin ; renvoyées par Vitellius en Germanie, elles trahissent la cause romaine, et se joignent à Civilis à Mayence (Voyez Tac., *Agricola*, 36 ; *Hist.*, I, 59 ; II, 27, 66, 67, 69 ; IV, 5).

PROVINCES.

ILES VOISINES DE L'ITALIE.

- I. *Sicile*, province sénatoriale, gouvernée par un préteur.
- II. *Sardaigne*, province sénatoriale et prétorienne.
- III. *Corse*, sénatoriale et prétorienne.

PROVINCES ALPINES.

IV. *Alpes maritimes, Cottia, Graia et Penninæ* (Martigny, Embrun, Tarantaise, Nice, Coni).

Province de César gouvernée par les préfets. En 70, un Marius la gouvernait avec le titre de procurateur (*vice-præsidis*) (Tacite., *Hist.*, II, 12).

V. *Rhétie* (Grisons et Tyrol jusqu'à l'Inn), province de César, soumise au procurateur Portius Septimius (Tac., I, 11 ; III, 5).

PROVINCES DANUBIENNES.

VI. *Vindélicie* (Bavière au midi du Danube), province de César.

VII. *Norique* (Autriche et Styrie, au nord de l'Inn et au midi du Danube), province de César sous un procurateur.

VIII. *Pannonie* (Hongrie à l'ouest du Danube, Esclavonie), province de César gouvernée, au temps de Néron, par T. Ampius Flavianus, légat consulaire (Tac., II, 86).

Garnison : Une légion, la 13° *Gemina* ; combat en Italie

aux deux batailles de Bédriac, pour Othon d'abord et pour Vespasien ensuite (Tac., *Hist.*, II, 11, 43, 67, 86 ; III, 7, 21).

Une autre, *Septima Galbiana*, levée par Galba, vient au secours d'Othon contre Vitellius ; renvoyée par Vitellius, reparaît en Italie avec Antonius et combat à Bédriac (II, 11, 67 ; III, 7, 9, 21, 25).

IX. *Mésie* (Bosnie, Serbie, Bulgarie), province de César : propréteur, M. Aponius Saturninus (Tac., *H.*, I, 79 ; II, 85).

Deux légions :

1^o La huitième (Tac., *Annal.*, I, 23, 30. *Hist.*, II, 85 ; III, 10 ; IV, 68) : son chef était Numisius Lupus. Elle figure en Italie pour Othon, puis pour Vespasien, et ensuite en Gaule contre les révoltés.

2^o La septième, dite Claudia ; sa campagne en Italie pour Othon et ensuite pour Vespasien (Tac., *Hist.*, II, 85 ; III, 9, 21).

Elles étaient commandées par Fulvius Aurélius et Titius Julianus (Tac., I, 79).

PROVINCES RIVERAINES DE L'ADRIATIQUE.

X. *Illyrie et Dalmatie* (Croatie et Dalmatie actuelles), province de César, gouvernée par le légat consulaire Poppeus Silvanus (Tac., II, 86).

Trois chefs-lieux de juridiction : Scardona, Salona et Narona.

Onzième légion dite Claudia (Tac., II, 11, 67 ; III, 50 ; IV, 68). Elle combattit aussi en Italie pour Othon, et en Gaule contre les révoltés.

PROVINCES GAULOISES.

XI. *Gaule Narbonnaise* ou *Gallia Braccata* (Languedoc, Roussillon, Provence, Vivarais, Dauphiné, et une partie de la Savoie), province sénatoriale, gouvernée, au temps de la mort de Néron, par T. Vinus, proconsul (Tac., I, 48).

Métropole : Narbo Martius (Narbonne).

La Gaule Narbonnaise et tout l'intérieur de la Gaule étaient ce que Tacite appelle *provincia inermis*, une province sans soldats ; Agrippa dans Josèphe (*de B.*, II, 28) compte dans l'intérieur de la Gaule 1200 soldats seulement.

XII. *Aquitaine* (Guienne et autres provinces jusqu'à la Loire), province sénatoriale : propréteur, Julius Cordus (Tac., I, 76).

XIII. *Gaule Lyonnaise* ou *Celtique* (pays au nord et à l'est de la Loire, jusques et non compris la Picardie, comprenant une grande partie de la Champagne, et la Franche-Comté), province de César : propréteur, C. Julius Vindex. Une cohorte urbaine y fut envoyée par Vespasien (V. ci-dessus p. 346).

Métropole : Lugdunum (Lyon).

XIV. *Gaule Belgique* (depuis les frontières de la Gaule celtique jusqu'au Rhin et aux frontières de la Rhétie), province de César sous le procurateur Pompéius Propinquus (Tac., *Hist.*, I, 58).

Métropole : Durocortorum (Reims).

A la Gaule Belgique se rattachaient les deux Germanies, haute et basse, dénomination qui, à cette époque, était celle de deux armées plutôt que de deux territoires.

L'armée de Germanie supérieure occupait sur la rive gauche le cours du Rhin depuis Brisach ou non loin de Brisach jusque vers l'embouchure de la Nava (Nahe) au-dessous de Bingen.

Elle se composait de cinq légions :

1^o La quatrième surnommée Macédonienne (sa part dans les guerres contre Galba et contre Othon. Tac., I, 55 ; III, 22 ; IV, 24).

2^o La 12^o (IV, 24, 37).

3^o La 18^o (*duodevicesima*) (*Ibid.*, I, 55, 56 ; IV, 24).

4^o La 21^o surnommée *Gallica Rapax* (Tac., *Annal.*, I, 31, 64). Voyez, après la chute de Néron, sa marche avec Cécina par les Alpes Pennines ; sa part au combat de Bédriac, aux

luttres contre Vespasien et à la seconde bataille de Bédriac ; son retour en Gaule et ses combats sous Céréalis (*Hist.*, I, 61, 67 ; II, 43, 100 ; III, 22 ; IV, 68).

5° La 22° marche aussi avec Cécina et combat contre Vespasien à Bédriac (*Tacite*, II, 100 ; III, 22).

Ces troupes étaient sous les ordres de Virginius Rufus (I, 8).

La Germanie inférieure comprenait tout le cours du Rhin depuis le point ci-dessus indiqué jusqu'à la mer ; elle était commandée par Fontéius Capito (*Tac.*, I, 8).

Elle était occupée par cinq légions :

1° La première, *Gallica*, en garnison à Bonn, où elle allait proclamer Vitellius ; ses combats en Italie pour Vitellius ; sa part aux deux batailles de Bédriac ; les échecs qu'éprouvent, sous le commandement d'Hordéonius Flaccus, les détachements de cette légion, restés sur le Rhin (*Tac.*, *Annal.*, I, 21, 37, 39, 44, 51, 65. *Hist.*, I, 55, 57 ; II, 57 ; III, 22 ; IV, 18, 19, 24, 35, 37. Inscriptions de Worms, Bonn et Mayence).

2° La cinquième surnommée *Alauda* (alouette) ; elle marche avec Valens, entre en Italie par les Alpes Cottiennes, soutient les mêmes combats que la précédente (*Tac.*, I, 55, 60, 68 ; III, 22, 69 ; IV, 35).

3° La treizième, en garnison à Neuss (ses désastres dans la révolte des Germains. IV, 26, 62).

4° La quatrième, *Gallica Primigenia* ; sa marche en Italie ; sa part au combat de Bédriac ; malheurs des détachements qu'elle avait laissés sur le Rhin (*Tac.*, *Hist.*, I, 41, 55 ; III, 22 ; IV, 35, 36. Inscription à Worms).

5° La seizième (marche aussi contre Galba. I, 55 ; III, 22).

ILES DE L'OcéAN.

XV. *Bretagne* (l'Angleterre jusque vers les frontières d'Écosse), province de César : Trebellius Maximus, proconsul. Cinq légions :

1° La seconde *Augusta* (*Tac.*, *Hist.*, I, 60 ; III, 22, 44. *Dion*, LV, 23).

2° La sixième (*Dion*, LV, 23 ; Ptolémée, II, 3. Inscriptions trouvées en Angleterre. (Orelli, 3,388).

3° La neuvième (*Ibid.*, I, 10).

4° La quatorzième ; mais celle-ci, après avoir combattu avec succès une révolte en Bretagne (*Annal.*, I, 70 ; XIV, 34), venait d'être appelée par Néron en Italie.

5° La vingtième, commandée par Roscius Coelius (*Ibid.*, I, 60. *Dion*. *Ibid.*).

Trois de ces légions, la deuxième, la neuvième et la vingtième se joignent aux troupes de Vitellius, et combattent plus tard pour Antonius (III, 22).

PROVINCES HISPANIQUES.

XVI. *Espagne Tarraconaise* ou *citérieure* (toute la partie de la Péninsule bornée au midi par le Douro, l'Estramadure et l'Andalousie), province de César : Serv. Sulpitius Galba, proconsul. Après lui, Flavius Rufus (*Tac.*, *Hist.*, I, 8, 76).

Métropole : Tarraco (Tarragone).

Chefs-lieux de juridiction : Tarragone, Carthagène, Coesaraugusta (Saragosse), Clunia (Corogne), Asturica (Astorga), Lucus (Lugo en Galicie), Bracœ (Braga).

Dixième légion, plus tard appelée dans les Gaules contre Civilis (*Tac.*, IV, 68 ; Josèphe, *de Bello*, II, 28).

En outre, Galba, proclamé en Espagne, leva dans ce pays une légion, *Sexta Hispanica* ou *Galbiana*, qu'il amena à Rome : elle fut employée également contre Civilis (*Tac.*, I, 6 ; III, 44 ; IV, 68 ; V, 14).

XVII. *Lusitanie* (le Portugal au midi du Douro, et l'Estramadure), province de César : propréteur, M. Salvius Otho.

Trois lieux de juridiction : Emerita Augusta (Merida), Paca (Badajoz), Sacalabis (Truxillo).

XVIII. *Espagne Bétique ou ultérieure* (Andalousie), province du Sénat : propréteur...

Lieux de juridiction : Gades (Cadix), Corduba (Cordoue), Astigita (Écija), Hispalis (Séville).

PROVINCES LIBYQUES.

XIX. *Mauritanie Tingitane* (empire de Maroc), province de César : procurateur... (Tac., 1, 11).

XX. *Mauritanie Césarienne* (partie occidentale de la régence d'Alger), province de César : procurateur, Luceius Albinus auquel Galba donna en outre le gouvernement de la Tingitane (Tac., 1, 11 ; 11, 58).

XXI. *Numidie* (partie est de la régence d'Alger), province sénatoriale : propréteur...

XXII. *Afrique* (royaume de Tunis), province sénatoriale : proconsul, Clodius Macer (Tac., 1, 7, 11) ; et après lui (69), C. Vipstanus Apronianus (Tac., 1, 76) ; en 69 ou 70, L. Calpurnius Piso, tué en 70 (*Idem*, 1v, 38, 48-50).

Métropole : Carthage.

Une légion occupant la Numidie et l'Afrique : *Tertia Augusta* (Voy. Tac., 11, 97 ; 1v, 48, et de nombreuses inscriptions trouvées dans la régence d'Alger).

XXIII. *Afrique nouvelle* (portion du royaume de Tripoli).

PROVINCES ORIENTALES.

XXIV. *Égypte* (jusque vers Syène et Éléphantine), province de César : préfet, Tibère Alexandre (Tac., *Hist.*, 1, 11).

Métropole : Alexandrie.

Deux légions : *Tertia Cyrenaica*, et *Vigesima secunda* (Tac., *Hist.*, v, 1) : celle-ci prit part à la guerre des Juifs (*Ibid.*, v, 1).

XXV. *Syrie*, province de César : proconsul, Licinius Mucianus (Tac., *Hist.*, 1, 10).

Métropole : Antioche.

Deux légions :

1^o *Duodecima gemina* : avait fait la guerre de Jérusalem sous Cestius et marcha depuis encore sous Titus contre Jérusalem (Tacite, v, 1 ; Josèphe, vii, 1, 3).

2^o *Sexta gemina ferrata* : marche vers l'Italie sous Mucien (Tac., 11, 83).

XXVI. *Judée ou Palestine*, province de César : un procurateur sous les ordres du gouverneur de Syrie. Mais à l'époque de la mort de Néron, Vespasien occupait cette province en combattant contre les Juifs avec trois légions :

1^o *Quinta gemina macedonica*, qui acheva cette guerre sous Titus et fut depuis envoyée en Mysie (ou plutôt Mésie) (Josèphe, *de Bello*, vii, 15 (5, 3)).

2^o *Decima gemina* : elle était sur l'Euphrate en 66, elle fait la guerre de Jérusalem sous Vespasien et Titus en 67-70 ; après le siège, elle occupe Jérusalem (Jos., *de Bello*, vii, 3 (1, 3)).

3^o *Quinta decima gemina* (Tac., v, 1) : après la guerre de Judée, envoyée en Pannonie (Jos., vii, 15 (5, 3)).

ASIE MINEURE.

XXVII. *Chypre*, province sénatoriale : préteur....

XXVIII. *Cilicie* (avec la Lycaonie et une partie de l'Isaurie), province de César : procurateur....

Métropole : Tarse.

XXIX. *Cappadoce* (partie nord de la Caramanie), province de César sous un procurateur. Vespasien y mit depuis un proconsul.

XXX. *Galatie* (comprenant la Pisidie), elle répond à la partie nord-ouest de l'Anatolie actuelle.

Métropole : Gordium.

XXXI. *Pamphylie et Lycie*.

XXXII. *Bithynie* (comprenant aussi la Paphlagonie et une partie du Pont), province sénatoriale : proconsul....

Métropole : Nicomédie.

XXXIII. *Pont* (partie nord-est de l'Asie Mineure, pachalicks de Siva et de Trabezoun), province césarienne : pro-préteur....

XXXIV. *Asie* (partie est de l'Anatolie).

Métropole : Éphèse. Province sénatoriale : proconsuls : (en 68), Fonteius Agrippa ; en ..., T. Plautius Silvanus Ælianus ; en 71, T. Claudius Éprius Marcellus.

PROVINCES GRECQUES.

XXXV. *Thrace* (partie est de la Roumélie), province césarienne : procurateur sous les ordres du gouverneur de Mésie....

XXXVI. *Macédoine* (partie ouest de la Roumélie), province sénatoriale : propréteur.....

XXXVII. *Achaïe* (à peu près toute l'ancienne Grèce), province sénatoriale sous un proconsul ; mais depuis quelques années déclarée libre par Néron (cette concession fut bientôt retirée par Vespasien).

XXXVIII. *Ile de Crète*, à laquelle était jointe la Cyrénaïque sur la côte africaine, province sénatoriale : propréteur ou questeur.....

Métropole : Gnosso.

La liste des légions existantes à l'époque de la chute de Néron dans les trente-huit provinces serait donc celle-ci :

1. *Prima Gallica*, dans la Germanie inférieure.
2. *Prima Italica*, levée par Néron en Italie.
3. *Prima adjutrix sive classicorum*, également formée par Néron avec les matelots de Misène.
4. *Secunda Augusta* en Bretagne.
5. *Secunda auxiliaria* ou *adjutrix*, levée par Céréalis dans la Gaule pour combattre Civilis (Dion, LV, 23 ; Tac., *Hist.*, IV, 68), envoyée depuis en Pannonie.
6. *Tertia Cyrenaica*, en Égypte.
7. *Tertia Augusta*, en Afrique.
8. *Quarta Macedonica* (ou *Scythica* ?) dans la Germanie supérieure.

9. *Quarta Flavia*, levée par Vespasien et envoyée en Syrie (Dion, LV, 23).

10. *Quinta Alauda*, dans la Germanie inférieure.

11. *Quinta gemina* (*Macedonica* ?) alors en Judée.

12. *Sexta Augusta*, en Bretagne.

13. *Sexta gemina ferrata*, en Syrie.

14. *Sexta Hispanica*, levée par Galba en Espagne.

15. *Septima Claudia*, en Mésie.

16. *Septima gemina Galbiana*, levée par Galba en Pannonie.

17. *Octava Augusta*, en Mésie.

18. *Nona*, en Bretagne.

19. *Decima fretensis*, en Espagne.

20. *Decima gemina*, alors en Judée.

21. *Undecima Claudia*, en Dalmatie.

22. *Duodecima*, dans la Germanie supérieure.

23. *Duodecima gemina* (*Fulminata*), en Syrie ; plus tard en Judée.

24. *Tredecima*, dans la Germanie inférieure.

25. *Tredecima gemina*, en Pannonie.

26. *Quatuordecima*, en Bretagne.

27. *Quintadecima primigenia*, dans la Germanie inférieure.

28. *Quintadecima gemina Apollinaris*, alors en Judée ; après la guerre de Judée, en Pannonie.

29. *Sextadecima*, dans la Germanie inférieure.

30. *Duodevicesima*, Germanie supérieure.

31. *Vicesima*, en Bretagne.

32. *Una et vicesima rapax Claudiana*, Germanie supérieure.

33. *Duo et vicesima primigenia*, en Égypte.

34. *Duo et vicesima* (?), dans la Germanie supérieure.

Plusieurs de ces légions, créées pour les besoins de la guerre civile, ne subsistèrent pas longtemps après elle. Sous Sévère, Dion (LV, 23) ne compte que trente légions. Et auparavant, au temps d'Hadrien, on comptait le même nombre. (Spartian., in *Hadr.*, 15.)